

Le budget de l'Etat en péril

■ Plusieurs mauvaises nouvelles menacent le niveau de déficit.

Les tuiles s'accumulent pour le budget 2016 de l'Etat fédéral. Où exactement ? Au rayon des recettes fiscales, nous apprennent plusieurs débats tenus à la Chambre. Confirmant une information déjà évoquée par "La Libre", le député CD&V Eric Van Rompuy a lancé, en commission des finances, que la taxe Caïman visant les montages élaborés dans des paradis fiscaux ne rapporterait que 40 millions d'euros sur les 460 inscrits au budget. "C'est un échec total", a lancé Eric Van Rompuy. "Il n'y a aucune indication que l'on n'atteindra pas ce qui a été fixé au budget", rétorquait Rob Van de Velde, député NV-A.

Dans la même veine, le ministre N-VA des Finances, Johan Van Overtveldt, a indiqué que les régularisations

fiscales n'avaient rapporté cette année que 26 millions sur les 250 escomptés.

Les 3 % de déficit franchis ?

A ces deux mauvaises nouvelles, s'ajoutent une incertitude quant à la légalité de la taxe nucléaire (130 millions) et sur le rendement des accises en 2016. Résultat : un trou de plusieurs centaines de millions d'euros qui, selon certaines sources proches du gouvernement, risquent de faire passer le déficit de l'Etat au-delà de la barre des 3 %. Ce franchissement cumulé à une dette dépassant (largement) 100 % de PIB et à des efforts insuffisants en matière de lutte contre le déficit pourraient contraindre la Commission européenne à replacer le pays en procédure de déficit excessif.

"Le niveau du déficit nominal 2016 sera calculé en fonction de l'évolution des recettes et des dépenses des différents départements sur l'ensemble de

l'année, réagit la ministre du Budget Sophie Wilmès (MR). *Il est donc trop tôt pour préjuger de ce résultat. Cependant, eu égard au solde nominal qui a été estimé dans le projet de plan budgétaire, il convient de faire preuve de la plus grande vigilance quant à la réalisation des objectifs confirmés lors des travaux budgétaires.*" Prudence, prudence. Mais ce déficit nominal est déjà situé à 2,96 % du PIB, soit très très près des 3 %.

Ma. C.

La taxe Caïman visant les montages élaborés dans les paradis fiscaux n'a rapporté que 40 des 460 millions prévus.